



DISTRICT DU CHER DE FOOTBALL

10, Rue de La Caillère – 18230 SAINT-DOULCHARD

Tél. : 02.48.27.54.30 - Fax : 02.48.24.04.78

@Mail : secretariat@cher.fff.fr - Site Internet: <http://cher.fff.fr>

Siret : 31042710900023 - IBAN : FR76 1480 6180 0036 3249 9000 062 – BIC : AGRIFRPP848

CONVOCATION

Saint-Doulchard, le 25 Septembre 2025

Nos Réf :

MT/YH/2025

Objet:

Ordre du jour Assemblée Générale

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale du District du Cher de Football qui se tiendra le **Samedi 11 Octobre 2025** à la **Salle des Fêtes, route des Aix, de Soulangis, à partir de 09H00 (émargement dès 8h15)**, et dont vous trouverez ci-joint l'ordre du jour.

Conformément aux décisions de l'Assemblée Générale du 29 Juin 2006, une amende sera infligée à tout club absent ou représenté à cette Assemblée Générale (Article 1 des Règlements Annexes/ Tarifs).

Lorsque le représentant d'un club n'en sera pas le Président, il devra être porteur d'un pouvoir de celui-ci, titulaire d'une licence et présenter une pièce d'identité en cours de validité afin d'émarger. Le représentant d'un club aura la possibilité de représenter quatre autres Associations à l'Assemblée Générale du District du Cher de Football (PJ).

Par ailleurs, conformément à la décision prise par le Comité Directeur en sa séance du **24/09/2024**, un club non présent ou non représenté lors de l'Assemblée Générale du District d'automne ne pourra pas bénéficier de la dotation financière prévue dans le cadre de l'opération Aides aux Clubs départementaux de la saison concernée.

Dans cette attente, recevez, Madame, Monsieur le (la) Président (e) nos salutations sportives.

Le Président,
Marc TERMINET

